



---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **La réforme des classes supérieures de l'enseignement secondaire et secondaire technique**

#### **Qu'est-ce qui change?**

Notre monde change, de plus en plus vite, socialement, technologiquement, économiquement. Les universités exigent des étudiants une large culture générale, de l'autonomie, une capacité de synthèse, un esprit critique, afin qu'ils puissent débiter leurs études avec une chance réelle de succès. La vie professionnelle nécessite elle aussi des compétences de plus en plus complexes.

L'enseignement à l'école fondamentale depuis la rentrée 2009 et le cycle inférieur de l'enseignement secondaire et secondaire technique depuis 2007 mettent en avant l'acquisition de compétences par les élèves. L'approche par compétences sera généralisée dans chaque ordre d'enseignement.

#### **Qu'est-ce qui devra changer?**

Le programme gouvernemental a pris en compte ces bouleversements et évolutions. Le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle a sollicité les avis des directeurs des lycées, de leurs enseignants et a consulté des associations étudiantes.

Sur la base de ces travaux, le ministère a préparé un document d'orientation. Il synthétise les analyses des forces et faiblesses de l'enseignement secondaire et secondaire technique et expose les principaux axes de la réforme envisagée. Celle-ci devra conserver les atouts actuels, tel le multilinguisme, la diversité des savoirs transmis, etc., et remédier aux désavantages, tels le cloisonnement des matières, la spécialisation trop poussée ou l'insuffisance des compétences méthodologiques des élèves.

**Six champs d'action** sont retenus dans le document d'orientation. Pour chaque champ d'action sont précisés les objectifs et des propositions de mise en œuvre. Le document sera soumis à consultation et à discussion avec les partenaires scolaires après les vacances de Pâques.

Il s'agit de:

1. la préparation au métier d'étudiant et à la vie professionnelle ;
2. la culture générale ;
3. le parcours de spécialisation ;
4. les langues ;
5. les mathématiques ;
6. l'examen de fin d'études.

Les initiatives proposées à l'intérieur de ces champs d'action visent une culture générale plus étendue et une spécialisation à la fois flexible et approfondie.

### **1. Le travail d'envergure individuel**

Outiller les jeunes pour l'université ou un premier emploi nécessite qu'on leur transmette des stratégies d'apprentissage, l'esprit d'initiative, des compétences sociales. Dans cet objectif, le document d'orientation propose que les élèves remettent à la fin de la classe de 2<sup>e</sup> ES ou 12<sup>e</sup> EST un travail d'envergure. Il s'agit d'un projet complexe, résultat de travaux planifiés sur une année scolaire, en relation avec plusieurs matières au choix. Chaque élève sera encadré par un professeur-tuteur et soutiendra son travail à l'oral devant un jury.

### **2. L'harmonisation des programmes et la création d'un portfolio**

L'acquisition d'une large culture générale passe par la stimulation de la curiosité et de l'esprit critique, la transmission de connaissances solides et diversifiées, la connaissance de soi et de l'autre. Pour y parvenir, il est proposé que les enseignants des différentes matières collaborent davantage et développent une approche transdisciplinaire. Les commissions nationales des programmes auront pour mission de fixer un cadre assurant une plus grande cohérence entre les programmes des différentes matières.

Par ailleurs, il est important de valoriser les engagements et activités des élèves en dehors de la classe : ainsi les élèves seront amenés à créer un portfolio qui comprendra leurs productions et des témoignages de leurs expériences aussi bien scolaires qu'extrascolaires.

### **3. Une spécialisation progressive et cohérente**

Les classes supérieures seront organisées en parcours de spécialisation. Celui-ci comprendra pour l'ES les classes de 4<sup>e</sup> à 1<sup>re</sup> ; pour l'EST les classes de 10<sup>e</sup> à 13<sup>e</sup>.

La spécialisation pourra se faire selon deux grandes dominantes à l'ES : "sciences et mathématiques" ou "sciences humaines et langues".

Elle pourra se faire selon trois dominantes à l'EST- Régime technique : "sciences et technologie", "commerce/administration et communication" ou "artistique".

### **4. Un enseignement des langues poussé**

Selon la spécialisation, les différentes langues enseignées occuperont une place différente. Il sera tenu compte que l'anglais est devenu incontournable tant dans la plupart des études supérieures que dans le monde professionnel.

### **5. La cohérence et la flexibilité dans le choix des matières de l'examen de fin d'études**

Il est proposé que l'élève choisisse, à l'intérieur d'un cadre déterminé, les matières soumises à épreuves. Réduites à six à l'écrit et deux à l'oral, celles-ci devront former un ensemble cohérent en fonction de la dominante choisie.

### **Le calendrier**

<b>Étapes</b>	<b>Dates</b>
Information et consultation	oct-déc 2009
Analyse et constats	déc 09 – février 10
Document d'orientation finalisé, présenté aux acteurs-clés de l'ES/EST, à la Chambre des députés et diffusé aux enseignants de l'ES/EST	3-5 mars 2010
Discussions avec les enseignants sur le document d'orientation	Avril-mai 2010
Mise en route des groupes de travail (contenus, méthodes, organisation)	A partir de la rentrée 2010-2011
Début de la procédure législative	2012